

RAPPORT DE RÉUNION

Réunion technique préparatoire du Comité de l'Aviation civile de la Commission de l'océan Indien (COI)

Date : 11 décembre 2025

Format : Réunion en ligne (visioconférence)

Durée : 2 heures

Langue de travail : Français

1. Contexte et justification

La connectivité aérienne constitue un levier stratégique majeur pour l'intégration économique, touristique et humaine des États membres de la Commission de l'océan Indien (COI). Malgré les avancées enregistrées au cours de la dernière décennie, le transport aérien régional demeure confronté à plusieurs défis structurels, notamment la fragmentation de l'offre, des coûts élevés, une fiscalité lourde et une coordination régionale encore insuffisante.

Conformément aux décisions du 29^e Conseil des ministres de la COI (Comores, 2014), la COI a institué un Comité de l'Aviation civile chargé de renforcer la coopération technique et réglementaire entre les autorités nationales de l'aviation civile. La réunion technique préparatoire du 11 décembre 2025 s'inscrit dans cette dynamique de relance, avec pour objectif principal d'actualiser la feuille de route régionale et de préparer la prochaine réunion formelle du Comité.

2. Objectifs de la réunion

Objectif général

Renforcer la coordination technique et réglementaire entre les autorités de l'aviation civile des États membres de la COI.

Objectifs spécifiques

- Faire un état des lieux partagé des cadres nationaux et des infrastructures aéronautiques ;
- Mettre à jour la feuille de route régionale du Comité, adoptée initialement en 2015 ;
- Identifier les synergies avec les initiatives et programmes régionaux et internationaux en cours (OACI, COMESA/UE, BAD, etc.) ;
- Définir les livrables attendus du Comité et préparer la prochaine réunion ministérielle sur la connectivité aérienne ;
- Poser les bases d'une plateforme de travail en ligne pour assurer une coordination continue.



3. Participants

La réunion a rassemblé :

- Les représentants des autorités nationales de l'aviation civile des États membres de la COI dont France/La Réunion, Madagascar et Seychelles. Maurice s'est excusé et a envoyé une contribution écrite. Comores n'a pas participé à la réunion.
- L'équipe du Secrétariat général de la COI.

DE : est-il possible d'ajouter la liste des présents en fin ou en annexe au rapport ?

4. Déroulement des travaux

4.1 Ouverture de la réunion

La réunion a été ouverte par le représentant du Secrétariat général de la COI. Dans son allocution introductive, Monsieur Raj Mohabeer- Chargé de mission de la COI a rappelé l'importance stratégique du transport aérien pour les économies insulaires de l'Indianocéanie et la nécessité de relancer la dynamique du Comité de l'Aviation civile. Il a souligné que les constats formulés lors de la création du Comité demeurent d'actualité, notamment en matière de coûts du transport aérien, de connectivité inter-îles et d'harmonisation réglementaire.

4.2 Présentation des objectifs et du cadre d'action du Comité

Le Secrétariat général a rappelé les missions du Comité telles que définies dans ses Termes de référence, à savoir :

- La coopération réglementaire et technique ;
- L'harmonisation des normes et pratiques ;
- La facilitation du transport aérien ;
- La coordination des politiques tarifaires et des mécanismes de surveillance.

La réunion préparatoire avait pour vocation de formuler des propositions concrètes et opérationnelles en vue de la prochaine réunion du Comité. La Réunion a assuré la présidence de la session de travail du comité.

4.3 Tour de table des États membres – état des lieux national

Chaque délégation a présenté un état des lieux succinct de la situation nationale, mettant en exergue :

- Les évolutions récentes des cadres réglementaires ;
- L'état des infrastructures aéroportuaires ;



- Les principaux défis rencontrés en matière de sécurité, de sûreté et de connectivité ;
- Les priorités nationales nécessitant une coopération régionale renforcée.

Ces échanges ont permis de dégager des problématiques communes, notamment la modernisation des infrastructures, la formation des ressources humaines, la maîtrise des coûts et la nécessité d'une meilleure articulation entre autorités de régulation et compagnies aériennes.

4.4 Discussion technique – priorités régionales et besoins de coopération

Les discussions techniques ont mis en évidence plusieurs axes prioritaires de coopération régionale :

- L'harmonisation réglementaire et l'alignement avec les standards de l'OACI ;
- Le renforcement des capacités techniques et institutionnelles des autorités nationales ;
- L'amélioration de la connectivité aérienne intrarégionale en lien avec le Comité des compagnies aériennes.
- Les sources de financement pour des actions de coopération ou de formation commune ;
- La facilitation des échanges directs entre homologues des différentes autorités, notamment sur des questions de réglementation, de surveillance, de sécurité, de gestion de crises (accidents, attentats, cyclone, SAR...).

4.5 Proposition des éléments de la feuille de route régionale 2025–2027

Sur la base des échanges, les participants ont identifié les principaux éléments devant structurer la feuille de route régionale 2026–2027, notamment :

- La définition de priorités techniques communes ;
- Un calendrier indicatif des travaux du Comité ;
- Des livrables clairs et mesurables ;
- Des mécanismes de suivi et d'évaluation.

5. Résultats et livrables attendus

À l'issue de la réunion, les participants ont convenu des résultats suivants :

- Élaboration d'une note de synthèse actualisée sur la connectivité aérienne régionale ;



- Préparation d'une version révisée de la feuille de route régionale 2025-2027 du Comité de l'Aviation civile ;
- Proposition d'un calendrier prévisionnel de réunions pour l'année 2026 ;
- Consolidation de la liste des points focaux nationaux ;
- Préparation d'un projet de protocole de coordination entre le Comité de l'Aviation civile et le Comité des compagnies aériennes (à confirmer durant la réunion du Comité).

6. Éléments de conclusion issus des échanges de clôture

Les échanges de clôture entre les participants ont permis de consolider une vision partagée sur les modalités pratiques de relance du Comité de l'Aviation civile et sur l'esprit devant guider les prochaines étapes.

Il a été souligné, en particulier par la Présidence du Comité, l'importance d'organiser la prochaine réunion formelle en présentiel, afin de favoriser des échanges approfondis, des discussions informelles et une dynamique collective renforcée. Compte tenu de la longue période sans réunion du Comité, les participants ont insisté sur la nécessité de prévoir un ordre du jour substantiel, structuré autour de plusieurs thématiques clés, permettant d'occuper utilement une journée complète de travaux.

Le Secrétariat général de la COI a marqué son plein accord avec cette approche, estimant que l'ambition affichée était à la fois pertinente et réaliste. Il a été convenu que, pour chaque point inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité, le Secrétariat général préparera des fiches ou notes techniques préparatoires, afin de faciliter les discussions et d'orienter les décisions.

Dans cette perspective, un travail préparatoire sera engagé en amont, notamment sous la forme d'un inventaire des besoins, des capacités existantes et des contributions possibles des États membres (par exemple en matière de formation et de renforcement des capacités). Cet inventaire servira de base à l'identification collective des priorités régionales et à la définition d'actions concrètes et opérationnelles.

Les participants ont également souligné l'importance de demeurer à la fois ambitieux et pragmatiques, en tenant compte des contraintes, des aléas et des capacités propres à chaque État membre. L'état d'esprit ayant prévalu lors de cette réunion – caractérisé par un dialogue respectueux, constructif et orienté vers les solutions – a été unanimement salué comme un acquis essentiel à préserver.

Le Secrétariat général de la COI a enfin indiqué qu'un projet de compte rendu et de conclusions serait transmis aux participants en début de semaine suivante, pour validation préalable par la Présidence, avant diffusion à l'ensemble des membres du Comité, accompagné des documents annexes préparatoires.



7. Prochaines étapes

Les prochaines étapes identifiées sont les suivantes :

- Transmission du projet de compte rendu et des conclusions techniques aux participants pour validation ;
- Élaboration et circulation des notes techniques préparatoires par point d'ordre du jour ;
- Consolidation de la feuille de route régionale 2025–2027 ;
- Préparation logistique et thématique de la prochaine réunion formelle du Comité de l'Aviation civile, envisagée en présentiel à Maurice au 1^{er} trimestre 2026, en amont de la réunion ministérielle sur la connectivité aérienne.

8. Conclusion

La réunion technique préparatoire du Comité de l'Aviation civile a permis de relancer un dialogue technique structuré entre les États membres de la COI et de poser des bases solides pour une coopération régionale renforcée dans le domaine du transport aérien. Les échanges ont confirmé la pertinence du Comité comme cadre de concertation et d'action collective, ainsi que la volonté partagée d'avancer dans un esprit de coopération, de réalisme et d'ambition maîtrisée, au service d'une connectivité aérienne régionale plus intégrée et plus efficace pour l'Indianocéanie.



ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS A LA REUNION

Pays	Noms	Titre	Coordonnées
Comores	Abdillah ABDOU MONDOHA	Directeur général ANACM	dg@anacm-comores.com
La Réunion	Dominique ESPÉRON	Ingénieur chargé de mission auprès du directeur, Accompagnement du secteur aéronautique, Direction de la sécurité de l'aviation civile océan Indien (DSAC- OI)	dominique.esperon@aviation-civile.gouv.fr
Madagascar	Sylvia RANAIVOSON	Directeur de la Règlementation à ACM	sylvia.ranaivoson@acm.mg Tél +261 34 20 47 619
Maurice	Osman KODORUTH	Engineer (Communication, Navigation and Surveillance), Department of Civil Aviation	okodoruth@govmu.org Tel: +23054216318
	Iswarduth POKHUN	Director of Civil Aviation	civil-aviation@govmu.org
Seychelles	Louis MANCIENNE	Head Air Traffic Management, Seychelles Civil Aviation Authority	mancienne@scaa.sc
	Pitter ELIZABETH	Head CNS, Seychelles Civil Aviation Authority	pelizabeth@scaa.sc
	Kurtis LESPOIR	Air Transport Manager (Aviation Development & Economic Regulation)	klespoir@scaa.sc